

Question écrite du 7 octobre 2015 de M. Pascal Holenweg: «La Nouvelle Comédie et la «fenêtre d'opportunité».

Lors de l'examen du projet de la Nouvelle Comédie en commission des travaux et des constructions ainsi qu'en commission des arts et de la culture, puis lors des débats du Conseil municipal en séance plénière, et enfin en réponse au refus de la Commission des travaux du Grand Conseil d'entrer en matière sur un financement cantonal de ce projet, il a été fait référence à la «fenêtre d'opportunité», pour la réalisation de la Nouvelle Comédie, constituée par le début des travaux de réaménagement complet de la zone de la gare des Eaux-Vives en juin prochain.

Le Conseil administratif peut-il détailler, de la manière la plus exhaustive possible, les conséquences sur le calendrier des travaux de la Nouvelle Comédie, sur les conditions de la réalisation de ce projet et sur son coût qu'entraînerait un refus du Grand Conseil que le Canton participe à son financement?